

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 898 /JUST.

Objet:

Affaire Ruhumuliza.-

Transmis à Monsieur le Substitut du Procureur du
Roi à Kigali, le dossier M.P. c/Ruhumuliza, pré-
venu de tentative d'escroquerie.

Astrida, le 23 avril 1951.-

L'Officier de Police Judiciaire,
Ch.LEES,

ASTRIDA



239

RESUME DE L'AFFAIRE

Vers la fin de l'année 1950, Luhumuliza achète des brasures de cuivre, croyant qu'il s'agit d'or et paye 6.000 frs. Voyant par la suite qu'il a été trompé l'intéressé conclut un marché avec le catéchiste KAGABA, au terme duquel il confie le métal qu'il présente comme de l'or, au second, et lui dit que ce métal sera vendu au profit de Kagaba, tandis que Ruhumuliza n'exige que 2.700 frs. Ils déclarent devant le s/chef que Kagaba doit 2.700 frs à Ruhumuliza.

En possession de cette reconnaissance, Ruhumuliza exige la somme de 2.700 frs du nommé Kagaba, sous la menace d'aller porter plainte au tribunal. Appelé au tribunal de chefferie, Kagaba dénonce toute l'affaire.

Pièces au dossier

P.V. 291/I à 291/III / O.P.J. LEES.
P.V. de saisie avec annexe
P.V. d'arrestation